



Monts, le 11 juin 2024

Lettre n°14 du Secrétaire Général du S2NM-CFDT



Chers adhérentes et adhérents,

Je souhaitais m'adresser à vous, chers membres du S2NM-CFDT, compte tenu de l'actualité politique française. Le 9 juin, une partie des français s'est rendue dans les bureaux de vote, l'autre ayant choisi de garder le silence. Chacun a utilisé son droit. Depuis dimanche soir, vous avez pris connaissance des résultats des élections européennes en France.

Je veux tout d'abord vous témoigner le respect que nous devons avoir quant à la lecture de ces éléments. Même si l'extrême droite réalise un taux historique, nous ne devons pas stigmatiser son électorat mais plutôt chercher à le comprendre. Ces votes traduisent les préoccupations des français (sécurité, pouvoir d'achat, rejet des élites, fracture territoriale, la mise en œuvre d'une priorité nationale pourtant inconstitutionnelle ...), que nous pouvons parfois entendre dans nos entreprises parmi nos adhérents ou nos collègues. Certains d'entre vous ont certainement voté pour l'extrême droite, j'en ai conscience. Je reste disponible pour débattre sur ces sujets.

Nous pouvons donc commenter les résultats, mais il est important je pense de respecter ce que chacun a souhaité traduire par son vote. Notre démocratie interne repose sur le droit de vote offert à l'ensemble de nos adhérents, le vote par lui-même fait partie de notre ADN. Mais d'abord débattons !

Je reste persuadé pour ma part que l'extrême droite est dangereuse pour notre pays et ses habitants, pour les salariés que nous sommes, les détenteurs d'un contrat à durée déterminée comme précaire. J'invite chacun à relire le programme de la candidate du Rassemblement National lors des dernières élections présidentielles et de le comparer aux positions tenues depuis quelques années. Promettre et charmer un électorat, voter le contraire à l'Assemblée Nationale ou au Parlement Européen, voilà ce que nous pouvons constater.

Je reprendrai trois sujets qui pour moi symbolisent cette ambivalence :

- Le premier concerne le sujet de la **réforme des retraites**. Hier 65 ans pour le FN, le programme du Rassemblement National en 2022 envisageait un départ à la retraite à 60 ans pour les salariés ayant commencé à travailler avant 20 ans (40 annuités) et une augmentation pour les autres avec un plafond de 62 ans (42 annuités). Hier la fin des régimes spéciaux du temps du père, aujourd'hui la garantie de droits particuliers pour les policiers, l'armée ou les marins pêcheurs... Sur la réforme de 2023, le Rassemblement National est resté très silencieux lors des manifestations qui ont réuni entre 1,1 et 2,8 millions de français dans les rues pendant plusieurs mois. Seules expressions, le vote de la motion de défiance face au 49.3 de la Première Ministre de l'époque, et la proposition de relancer la natalité « française » pour financer le régime.



- Le second concerne **l'inscription de l'IVG dans la Constitution**. Les leaders du Rassemblement National ont exprimé leur fierté d'avoir inscrit ce droit dans un de nos textes fondateurs de notre République. Hors sur 77 députés RN présents le jour du vote, **24 votent « contre » et 15 s'abstiennent**. La candidate à l'élection présidentielle est absente de l'hémicycle. Quelques mois auparavant, les députés européens RN avaient voté « contre » une résolution demandant au gouvernement polonais de garantir à toutes les femmes des services gratuits et sûres pour pouvoir avorter dignement.
- Le troisième sujet concerne **le droit de chacun dans les entreprises en particulier sur la rémunération**. Les députés européens RN, dont la tête de file est Président de ce parti, **ont voté contre la directive sur l'égalité des salaires entre les femmes et les hommes pour un travail identique**. Est-ce comme cela qu'on améliore le droit des femmes ?

A la suite de ce résultat électoral, le Président de la République a dissous l'Assemblée Nationale. Les Français seront donc appelés à choisir leurs nouveaux députés. Il ne s'agit pas ici d'un simple référendum pour ou contre un tel. **Chacun d'entre nous devra choisir un projet de société, clivant ou rassembleur**. Le vote ou l'absence de vote engagera toute une nation pour plusieurs années.

Ne vous faites pas duper par de fausses informations. **S'il vous plait, les 30 juin et 7 juillet VOTEZ !! Utilisez votre droit de choisir.**

Certains d'entre vous s'interrogent sur la position de la CFDT vis-à-vis du Rassemblement National. Pour notre organisation, les positions du RN sont antinomiques de nos valeurs. De plus, nous pouvons constater que dans les villes où le Rassemblement National est en responsabilité, les décisions prises conduisent à un affaiblissement du monde associatif. Il en sera de même pour les corps intermédiaires en cas d'accession en responsabilité nationale. Croyez-vous sincèrement que la défense des salariés en sera améliorée ?

Le Bureau du S2NM et moi-même restons disponible pour chacun d'entre vous, et pour débattre.

Je compte sur vous et vous pouvez compter sur nous !

*Sébastien, votre secrétaire.*